

phase administrative

avant-projet

projet arrêté

document soumis à enquête publique

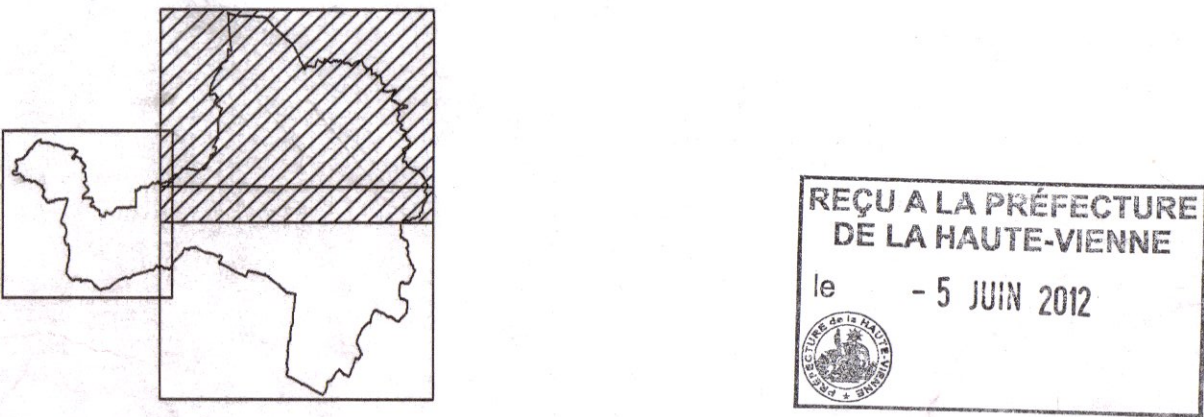
document approuvé

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

COMMUNE DE

GLANDON

M.D.VILLENEUVE-BERGERON - Architecte D.P.L.G - Urbaniste S.F.U.
11 rue du 8 mai 1945 - 87480 SAINT PRIEST TAURION
tel : 05 55 39 60 61 - fax : 05 55 39 79 31



REGLEMENT Documents graphiques

Pièce n°
4b1
ech : 1/5000
Mai 2012

P.L.U
PLAN LOCAL D'URBANISME

LEGENDE

Délimitation des zones

Emplacements réservés

Espaces boisés classés à protéger

limite de zone inondable
(limite des plus hautes eaux connues)

Accès réglementés

Bâtiment d'élevage

Recul en application de l'article L.111-1-4

Eléments de paysage (article L 123-1-5-7°)

Eléments de paysage bâti à protéger

Verger de variétés anciennes à protéger

Allée plantée à préserver

Haie à protéger

Arbres remarquables

Points de vue à protéger

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES			
OBJET	BENEFICIAIRE	PARCELLES CONCERNEES	SUPERFICIE
1-Aménagement d'un carrefour	Commune	Section B : n°905-911	17 a 31
2-Création de stationnement	Commune	Section AB : n°78-108-101-102-103-104	60 a 34
3-Elargissement d'une voie communale	Commune	Section AB : n°93-121-166-167-168	2 a 11
4-Création d'un sentier de randonnée	Commune	Section A : n°430-431-432-980-1332-1336	40 ± 59
5-Création d'une voie communale	Commune	Section AB : n°42-145-148-149-150	30 a 06
6-Création d'un sentier de randonnée	Commune	Section B : n°187-206-121-13-23-426-028-034-055-058-703	26 a 27
TOTAL			178 a 85 a 08

